



Éléments d'un programme pour la prévention et la préparation en matière d'accidents chimiques industriels

Franck PRATS

Ingénieur

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS)

France

Ingénieur à l'INERIS depuis 1999, Franck PRATS est le Référent Technique en Analyse des risques de la Direction des Risques Accidentels(DRA). Dans ce cadre, il participe à des projets de recherche et développement et gère un programme d'appui technique au Ministère de l'Environnement français. Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions il anime l'activité de formation de la DRA et a été amené à travailler sur le continent africain.

Résumé de la plénière

Les accidents industriels - comme les déversements, les explosions, les feux ou les nuages de vapeurs - impliquent des produits chimiques, peuvent blesser ou tuer des personnes et causer des dégâts considérables aux propriétés, à l'environnement et à l'économie locale. La prévention des accidents chimiques et la gestion proactive des risques chimiques sont des aspects importants d'un développement durable et de la promotion d'une industrialisation responsable. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a développé le « Cadre Flexible pour la prévention et la préparation en matière d'accidents chimiques » comme outil d'aide pour la maîtrise des risques industriels dans les pays en développement (http://www.unep.org/resourceefficiency/Portals/24147/scp/BIU%20documents/UNEP_Flexible_Framework_Guidance_French.pdf).

Le PNUE aide ces pays sur la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques industriels. Pour cela le PNUE s'appuie sur une expertise internationale (European Major Accident Hazard Bureau, US EPA, INERIS etc.). Ceci afin de rendre les travaux adaptés à la situation du pays (tissu industriel, nature de la réglementation existante, etc.). Pour aider les pays, un projet est initié pour : identifier les points forts et les voies d'améliorations du système en place, analyser et prioriser les besoins et donner les éléments techniques sur lesquels les pays peuvent décider de leur politique / programme de prévention.

Cette démarche a déjà été mise en œuvre au Cambodge, Philippines, Sri Lanka, Tanzanie et en Afrique de l'Ouest. Au Mali et au Sénégal le projet pilote « Programme de Prévention aux Accidents Chimiques » a duré deux ans (2010-2012), était financé par les fonds de démarrage rapide du SAICM et par le Ministère de l'Environnement français. Les travaux ont été coordonnés par le PNUE, en partenariat avec la Direction Nationale de l'Assainissement et Contrôle des Pollutions et Nuisances (Mali) et la Direction de l'Environnement et Établissements Classés (Sénégal), avec le support technique de l'INERIS (<http://www.ineris.fr>). Les résultats de ce projet sont la réalisation d'une feuille de route, une amélioration des compétences des acteurs de la prévention des risques dans chaque pays, et le renforcement des collaborations entre les services compétents dans chaque et entre les deux pays.